

JE SUIS ABONNÉ À UN GROUPE DE SUPPORTERS ULTRAS

En début de saison 2020-2021, vous avez été uniquement débité(e) d'un acompte correspondant à 30% du montant total de votre commande. Nous vous proposons aujourd'hui de bénéficier d'un avoir équivalant à cette somme effectivement versée. Vous pouvez également opter pour le remboursement de cet acompte de 30%.

En cette période particulière, le FC Metz vous offre enfin la possibilité de renoncer à la compensation financière à laquelle vous avez droit, et ainsi faire don de l'acompte versé à la souscription de votre commande. Cet acte de générosité sera grandement apprécié par l'ensemble du Club, dans ce contexte économique exceptionnel.

Aussi, pour chaque don effectué au FC Metz, le Club s'engage à reverser 5€ au groupe de supporters auquel vous appartenez. En optant pour cette troisième option, vous soutiendrez donc directement le club grenat ainsi que votre groupe de supporters.

OPTION N°1 - AVOIR : Nous vous proposons de bénéficier d'un avoir équivalent à l'acompte versé au moment de la souscription de votre commande. Cet avoir sera valable jusqu'au 31/12/2022.

OPTION N°2 - REMBOURSEMENT : Vous pouvez également opter pour le remboursement de l'acompte de 30% versé au moment de la souscription de votre commande.

OPTION N°3 - DON : Soutenez directement le FC Metz et le groupe de supporters auquel vous appartenez en renonçant à la compensation à laquelle vous avez droit, et en faisant don au club de l'acompte versé au moment de la souscription de votre commande. Pour chaque don effectué, le Club s'engage à reverser 5€ au groupe de supporters dont dépend l'abonné.